

Bulletin Municipal N° 30



Janvier 2019

MURAT-LE-QUAIRE

Le mot du Maire

En ce début d'année 2019, je vous présente mes meilleurs vœux.

Avec le Conseil Municipal, nous vous souhaitons joie, bonheur, réussite et surtout santé à vous et vos familles ainsi qu'à l'ensemble de vos proches.

Les dernières semaines de 2018 ont vu surgir un mouvement social dont la forme est inédite.

La disparition des emplois aidés, la baisse des APL, la disparition des services publics, la baisse de moyens des communes pour investir, l'augmentation des taxes sur les carburants...

Toutes ces réformes ont fait apparaître une fracture territoriale opposant les métropoles choyées à des espaces ruraux désertés par les services publics.

A l'initiative de l'état un débat va être instauré. Espérons que ce débat apportera des solutions aux inquiétudes des citoyens.

Avec le dialogue viennent l'apaisement, la compréhension et la solidarité.

Un cahier de doléances est disponible en mairie, où vous pouvez vous exprimer librement.

Malgré les incertitudes sur l'avenir, le conseil municipal a décidé de continuer les investissements : travaux à l'Usclade dès ce printemps, puis suivront les périmètre de protection de 3 captages, étude et mise aux normes du plan d'eau, réalisation d'un diagnostic du réseau d'eau potable, réfection des garde corps au dessus des WC publics, la création d'abris à poubelles...

Je tiens à remercier et insister sur le rôle primordial des associations dans notre commune – et elles sont nombreuses – qui animent et font vivre notre village.

Bonne année et à bientôt sur les prochaines manifestations organisées par Murat en Fête.

Le Maire
Gérard BRUGIERE



CLIC "Senior Montagne"

Maison des Services de Santé – Le Bourg - 63820 LAQUEUILLE

☎ 04.73.65.20.89

Email : clic.senior-montagne@wanadoo.fr

Site internet: www.clicseniormontagne.fr

VOUS ou un de VOS PROCHES A PLUS DE 60 ANS, LE CLIC VOUS CONCERNE

Depuis le 5 mars 2018, le CLIC "Senior Montagne" a emménagé dans de nouveaux locaux sur la commune de Laqueuille.

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique) est une association loi 1901 financée principalement par le Conseil Départemental du Puy de Dôme, la CARSAT et l'ARS. Le CLIC est composé d'une équipe pluridisciplinaire (secrétaire, assistante sociale, infirmière,...).

Le rôle du CLIC est d'écouter, d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille dans leurs différentes démarches (aides à domicile, aménagement du logement, entrée en établissement ...).

Le CLIC "Senior-Montagne" organise chaque année des conférences et des ateliers (mémoire, prévention routière, informatique, ...)

Des actions en direction des personnes âgées isolées sont de nouveau prévues en 2019.

Pour tous renseignements, merci de contacter le CLIC au 04.73.65.20.89



Pour toutes vos **questions juridiques ou techniques** :
Rénovation énergétique, location ou vente de logement,
investissement immobilier, impayés de loyers, mal logement,
aides financières, travaux, économies d'énergie...
dans le logement collectif ou individuel

*Demandez des **conseils** d'experts
avant d'agir !*

Contactez le guichet unique
gratuit et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
04 73 42 30 75

contact@adil63.org* *www.adil63.org

Membre du réseau **FAIRE**



INFORMATIONS

ATELIER MEMOIRE – Saint-Sauves d’Auvergne

La PFAR (Plateforme d’Accompagnement et de Répit) des Volcans, en partenariat avec le CLIC Senior Montagne, met en place des **ateliers de stimulation cognitive**.

Ces « Ateliers mémoire » s’adressent aux personnes vivant à domicile et présentant des **troubles cognitifs (maladie neurodégénérative, AVC...)**, à un **stade léger à modéré**.

Cette action permettra aux bénéficiaires de **travailler les différentes fonctions cognitives, préserver leur autonomie, tout en favorisant les relations sociales**.

Ces ateliers auront lieu à Saint-Sauves d’Auvergne, dans une salle municipale,

Les mercredis de 14h 30 à 16 h 30.

Ils seront animés par une psychologue, formée à ce type d’atelier et ayant de l’expérience auprès de ce public. 6 séances composeront une session ; plusieurs sessions seront proposées tout au long de l’année.

Le démarrage a eu lieu le mercredi 22 Août 2018

Aucune participation financière n’est demandée aux participants; cette action étant financée dans le cadre de la Conférence des Financeurs.

Informations et inscription auprès de :

PFAR des Volcans : 04.73.31.76.07



C.L.I.C. "Senior Montagne"



INFO'DOME 63

Le CLIC "Senior Montagne" et le Conseil Départemental du Puy de Dôme organisent un cycle de réunions d'information (gratuites) destinées à toutes personnes intervenant auprès de personnes âgées. Ces réunions se dérouleront à

La Salle du Conseil de SAINT SAUVES D'Auvergne de 14h à 16h30

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRES DU CLIC AU 04.73.65.20.89

1ère réunion d'information : L'alimentation de la personne âgée

Intervenante : Mélanie COSTE, diététicienne.

Mardi 8 janvier 2019

2ème réunion d'information :

Le fonctionnement de la mémoire, les pathologies liées au vieillissement

Intervenant : Guillaume GAY, neuropsychologue

Mardi 15 janvier 2019

3ème réunion :

Les bonnes postures pour accompagner la personne âgée dans les gestes du quotidien

Intervenante : Marion DAUDE, kinésithérapeute

Mardi 22 janvier 2019

4ème réunion : L'hygiène de la personne et de son environnement

Intervenant : Stéphane BLATTEYRON, infirmier

Mardi 29 janvier 2019

5ème regroupement : Les possibilités de formation et de financement

Intervenants : Fabrice LIPS de Pôle Emploi, et Marie-Robert KOUNOUVO, Conseil Départemental

Mardi 5 février 2019

ENVIRONNEMENT

Lempdes, le 18 décembre 2018

Page 7



N/réf : 1719/VG

Dossier suivi par : Virginie GAUTHIER
04.73.42.16.68
virginie.gauthier@fredon-auvergne.fr

Objet : Outil de communication – Démarche de réduction des pesticides

Madame, Monsieur le Maire,

La Loi "Labbé" n° 2014-110 du 6 février 2014 (modifiée) visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national est entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Cette loi, dans une première phase, vous impose, en tant que collectivité, **l'interdiction d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires**, notamment les désherbants chimiques pour l'entretien des espaces verts, forêts, voiries et promenades accessibles ou ouverts au public. La deuxième phase de la loi concerne directement vos administrés, en interdisant, dès 2019, la vente et l'utilisation des produits phytosanitaires par les particuliers. C'est pourquoi la commune se doit de montrer l'exemple pour changer ses pratiques d'entretien.

Un point essentiel pour la réussite de l'application de la réglementation est de l'expliquer à la population, afin qu'elle comprenne et adhère aux nouvelles techniques d'entretien de la commune. Moins de désherbants chimiques peut entraîner davantage de végétation spontanée. **La population doit comprendre que cette végétation n'est pas un signe d'abandon, mais la conséquence d'un changement de pratiques**, plus respectueuses de l'environnement et de la santé.

Dans ce cadre, nous souhaitons, par ce courrier, vous informer de l'existence d'un **outil de communication qui se présente sous forme d'autocollant ou de panneau** (plaquette de présentation ci-joint). Il vise à **informer les habitants** de la démarche de leur commune, et à **les encourager à réfléchir, eux aussi, à leurs pratiques d'entretien** de leurs espaces privés. Les habitants qui soutiennent la démarche peuvent afficher le message devant chez eux et ainsi relayer le message 'Ensemble, réduisons les pesticides !'.

Créé par le réseau FREDON Auvergne-Rhône-Alpes, et financé par des partenaires publics, cet outil vous est proposé afin de vous soutenir dans la communication auprès de vos administrés*. **Les supports informatiques nécessaires pour la diffusion de cet outil sont disponibles gratuitement** sur notre site internet. Ils sont personnalisables par vos soins avec le logo ou le nom de votre commune.

Par ailleurs, vous pouvez également demander à nos équipes techniques un accompagnement pour la réussite de l'application de la loi « Labbé » et l'atteinte du « zéro phyto » sur votre territoire, notamment via une charte d'entretien des espaces publics : <https://www.eauetphyto-aura.fr/reduire-les-pollutions-phytosanitaires/actions-specifiques-jevi/>. De nombreuses collectivités de la région se sont déjà engagées dans cette démarche de réduction des produits phytosanitaires et peuvent vous servir d'exemples sur les changements de pratiques d'entretien de votre territoire.

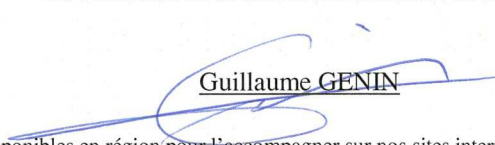
Nous restons à votre disposition pour toute information supplémentaire, et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.

POUR LE RESEAU DES FREDON AUVERGNE RHONE-ALPES,

Le Président de la FREDON AUVERGNE,

Le Président de la FREDON RHONE-ALPES,


Christian MUNIER


Guillaume GENIN

* Plus de détails sur la loi « Labbé » et sur les outils de communication disponibles en région pour l'accompagner sur nos sites internet : www.fredon-auvergne.fr et www.fredonra.com

PJ : - 1 autocollant « Ensemble, réduisons les pesticides ! Ma commune s'engage... moi aussi ! »
- 1 plaquette de présentation de l'outil de communication



Le visuel ci-dessus pourra être personnalisé au nom de la Commune et imprimé sous forme d'autocollant.

Il pourra ensuite être distribué aux habitants de la Commune, via différents canaux : bulletin municipal, libre service en mairie...

Les habitants pourront ensuite relayer le message en **l'affichant devant chez eux** (boîte à lettres, portail) ou sur leur véhicule...



Fuites d'eau

Suite à de nombreuses réclamations concernant des fuites d'eau, lors du dernier Conseil Municipal en date du 16 Janvier 2019, il a été décidé qu'il faudrait désormais que les gens signalent ces fuites au secrétariat de la Mairie sinon les réclamations ne seront pas prises en charge par la suite.



Des initiatives pour créer du lien social

La commune de Murat le Quaire continue de plancher sur son jardin partagé.

L'idée a germé depuis l'an passé, et l'objectif de cette année est de récolter les premiers légumes cet été.

Ce jardin sera un espace d'échanges et de partage de savoirs, de trocs de graines, dans un esprit convivial, pour jardiniers en herbe ou expérimentés,



Pour celles et ceux intéressés, contacter la mairie ou Catherine au **06 10 16 51 62**



Le réseau d'échanges de savoirs, ouvert à tous et gratuitement, au principe que chacun a un savoir à transmettre, vous propose des cours d'anglais et d'espagnol, des ateliers de cuisine, de cartonnage, de récupération, prochainement de méditation, tricot, couture...etc

La transmission peut également se faire individuellement : aide informatique, bricolage etc...

Pour tout renseignement ou suggestion, téléphoner à Catherine **06 10 16 51 62**

Les Brèves

Pêche

La vente des cartes de pêche délivrées au Relais de La Toinette par Christine et Olivier MOLINA (que nous remercions vivement) a rapporté pour l'année 2018 la somme de **7 829 €** à la commune.

<i>Cartes ou tickets</i>	<i>Prix</i>	<i>Nombre de cartes vendues</i>	<i>Montant encaissé</i>
Année Adulte	40 €	97	3 880,00 €
Année enfant	18 €	17	306,00 €
Semaine	20 €	47	940,00 €
Forfait 3 semaines	30 €	21	630,00 €
Journée	8 €	225	1 800,00 €
Journée lâcher	13 €	21	273,00 €
TOTAL =			7 829,00 €

Comme tous les ans une tripe a été offerte par la municipalité, à tous les participants, le jour de l'ouverture en Mars. C'est une cinquantaine de pêcheurs qui ont pu se réchauffer et se restaurer à la salle des fêtes dans une ambiance conviviale.

Traversée du Bourg et Village du Pessy

La route départementale 219 dite "route du Mont-Dore" traverse le bourg et le village du Pessy. Cette route connaît une circulation importante notamment de poids lourds transportant de l'eau de l'usine d'eau du Mont-Dore.

Malgré la limitation de la vitesse à 70 km/h, plusieurs accidents de la circulation impliquant des véhicules légers, ont eu lieu dans la traversée du village du Pessy. Les contrôles effectués sur cette portion de route font apparaître un nombre important de dépassements de la vitesse autorisée.

Afin de sécuriser les usagers de la route ainsi que les cyclistes et les piétons, le conseil municipal, lors de la séance du 26 Juin 2018 a décidé de limiter la vitesse sur les portions de la RD 219 en traversée du bourg et du village du Pessy, respectivement à 30 km/h et 50 km/h ainsi que la mise en place d'une ligne blanche continue à la sortie du bourg en direction de Saint-Sauves d'Auvergne et dans le village du Pessy.

Sancy Snow Jazz

Dans le cadre du partenariat avec l'association Sancy Snow Jazz, **deux animations sont prévues** à Murat-le-Quaire les **9 et 13 février 2019**. Elles seront organisées par Murat en fêtes et Le restaurant le Relais de la Toinette.

Cimetière

La procédure de reprise des concessions en état d'abandon qui a débuté le 24 Janvier 2015 est arrivée à son terme le 12 Mars 2018. Les procès verbaux ont été affichés selon la procédure à la Mairie et à la porte du cimetière

Lors de sa séance du 15 novembre 2018 le conseil municipal a décidé la reprise par la commune des concessions abandonnées (une dizaine) et autorisé le Maire à faire le nécessaire à cet effet.

La liste de ces concessions est disponible au secrétariat de la Mairie.

Aire de Camping-Cars & Camping Les Coudert

Voici l'évolution des recettes de l'aire de camping-cars et celles du Camping les Coudert sur les dernières saisons :

Années	AIRE de CAMPING CARS (Montants HT)				
	Nuitées	Electricité	Eau	Douches	TOTAL
2012	6 130,85 €	58,53 €	240,00 €	39,00 €	6 468,38 €
2013	8 665,42 €	139,90 €	278,00 €	133,00 €	9 216,32 €
2014	9 084,03 €	190,05 €	221,00 €	224,00 €	9 719,08 €
2015	6 699,75 €	83,55 €	90,00 €	38,00 €	6 911,30 €
2016	10 486,01 €				10 486,01 €
2017	12 493,37 €				12 493,37 €
2018	16 342,26 €				16 342,26 €

Années	CAMPING Les COUDERTS (Montants HT)			
	Locations	Electricité	Produits exceptionnels	TOTAL
2012	61 518,79 €	2 541,81 €	504,65 €	64 565,25 €
2013	71 684,36 €	3 262,11 €	498,66 €	75 445,13 €
2014	66 909,55 €	2 569,12 €	475,37 €	69 954,04 €
2015	77 189,52 €	2 946,27 €	519,10 €	80 654,89 €
2016	76 409,22 €	3 213,80 €	545,21 €	80 168,23 €
2017	74 341,56 €	3 250,98 €	374,70 €	77 967,24 €
2018	73 114,43 €	3 368,61 €	451,65 €	76 934,69 €

Gilets jaunes

A l'initiative des Maires ruraux, un cahier de doléances est à la disposition de la population au secrétariat de la Mairie depuis fin décembre 2018 jusqu'à début Mars 2019.

Repas des aînés



Comme chaque année et afin de fêter la nouvelle année, les élus et nos aînés se sont retrouvés, à la salle des fêtes.

Après avoir souhaité la bonne année à toutes les personnes présentes notre Maire a ensuite fait part des travaux et projets à venir.

Cette journée a été l'occasion de partager un bon repas élaboré par le Relais de la Toinette et animé par Jean-François Martin.

Cette journée s'est déroulée dans une ambiance très conviviale

ASSOCIATION " ELEVEURS AUTREMENT

En pleine période de crise, des éleveurs se structurent pour travailler différemment.

L'association « Eleveurs autrement » est née le 8 septembre 2015. Elle a pour objectif premier de permettre aux éleveurs de se réapproprier leur métier. Elle s'appuie sur 60 éleveurs fondateurs provenant du Puy-de-Dôme qui ont décidé de travailler et progresser collectivement. S'entraider, tester et acquérir des techniques innovantes sont les fondements et valeurs de cette association.



Les fermes doivent pouvoir aller vers plus d'autonomie, qu'elle soit économique, technique et décisionnelle. L'Éleveur doit absolument redevenir le pivot central de sa ferme, dans le respect de lui même, de ses animaux, de ses prairies et de son environnement. Pour arriver à ses objectifs, l'éleveur doit passer par des formations accompagnées de suivis sur des techniques innovantes et alternatives. Les éleveurs qui ont déjà testé et mis en pratiques ces techniques sur leur ferme n'en retirent aujourd'hui que des avantages. Ces techniques basées sur une réflexion globale amènent à une certaine logique autrement appelée « le bon sens paysan ».



L'association « Eleveurs autrement » est la seule à proposer un pack de formations qui vise cette globalité de l'élevage en expliquant que le bien être des uns (éleveur, animaux, végétaux) fait le bien être des autres (éleveur, animaux, végétaux). « Eleveurs autrement » se veut apolitique et ouverte à tous les hommes et femmes qui avec leur ferme, souhaitent rentrer dans cette démarche et adhérer à ses valeurs. Tout cela est mis en place par des Eleveurs pour des Eleveurs avec en ligne de mire le respect du consommateur et de l'environnement.

Une réunion d'éleveurs autrement a eu lieu le 14 janvier 2019 dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Murat le Quaire.

Etaient présents avec les formateurs : Virginie Ondet (Ferme de l'Angle) Anouk Ondet (Gaec des Escures Hautes) Murielle Cassier (Chèvrerie des Monts Dore) Brigitte Beernaert (Ferme de la Palfichade) Frédérique Bertholon (Ecuries de La Dordogne)

Ligne électrique

Des travaux, effectués par l'entreprise électrique, de démantèlement des poteaux de la ligne électrique BT sont actuellement en cours.

Plusieurs quartiers ont déjà vu disparaître les poteaux béton, et les riverains peuvent désormais apprécier ce nouveau paysage.

D'autres quartiers, tel que la Quartelade, à proximité du garage Mallet,...pourront aussi, dans les jours à venir, observer ces travaux de démantèlement.

TRAVAUX

Mairie

Suite à la réglementation de l'accessibilité handicap et PMR, des travaux sont en cours de réalisation à la Mairie.



Des bandes podotactiles conformes aux normes ont été posées en bas et en haut des marches ainsi que sur le palier et des bandes de repérage des contremarches ainsi que des nez de marche ont été collées dans l'escalier.

La rampe devra être modifiée et l'éclairage de l'escalier devra également être amélioré afin que les personnes malvoyantes puissent accéder à la Mairie plus facilement.

nes malvoyantes puissent accéder à la Mairie plus facilement.

Pour les personnes handicapées (PMR), une sonnette sera placée à l'entrée de la Mairie et une mise en place d'un bureau d'accueil est prévue dans l'une des salles du rez-de-chaussée.



Vie Associative

Les Ailes silencieuses

Une année 2018 bien remplie pour les « Ailes Silencieuses »

L'association européenne vélivole les « Ailes Silencieuses », affiliée à la Fédération Française d'Aéromodélisme, défend la pratique de son activité de vol radiocommandé de grands planeurs sur les pentes de la Banne d'Ordanche, au sein de l'estive.

Lors de sa dernière assemblée générale du 27 octobre, le président, Christophe Fernandez a remercié tous les bénévoles du club, qui se sont impliqués dans l'organisation des multiples activités de l'association :

La saison a débuté les 21 et 22 avril au Casino de La Bouboule, à l'occasion de la 1ère exposition nationale de modélisme ferroviaire organisée par « Fun Rail la Bouboule ». Les « Ailes Silencieuses » ont présenté leurs activités durant ces deux jours.

Dans le grand hall, à la vue des 1200 visiteurs du salon, étaient suspendues au-dessus des réseaux ferroviaires miniatures, quatre belles maquettes de planeurs de 4 à 8 m d'envergure.

A l'étage 400 visiteurs ont déambulé devant la vingtaine de planeurs exposés sur le stand des « Ailes Silencieuses ». Enfin dans la salle de conférence, 160 visiteurs, représentant 18 départements, se sont essayés au pilotage d'aéromodèles radiocommandés sur les deux postes de simulation mis à leur disposition.



Le mois d'août a été riche en événements, à la faveur de bonnes conditions météo, à savoir :

- un concours de moto-planeurs de performance (F3B) les 5 et 6. Chacun des 12 concurrents a pu réaliser 4 manches, comportant chacune une épreuve de vitesse, de distance et de durée de vol,

- deux journées d'initiation à l'aéromodélisme en vol de pente les 6 et 7, avec le matin au local apprentissage sur simulateurs, puis l'après-midi sur les pentes pilotage en double commande. Ont été accueillis 90 visiteurs de 13 départements et 6 étrangers.

- une rencontre de grands planeurs remorqués (GPR), limité à 50 inscriptions, a eu lieu les 11 et 12, sur le plateau à 1200m entre La Banne d'Ordanche et le Puy Loup.

Depuis plus de 30 ans « Les Ailes Silencieuses » assurent la promotion de l'aéromodélisme en vol de pente. Forte de ses 42 membres et 28 licenciés FFAM, elle a accueilli en 2018 sur les pentes plus de 210 aéromodélistes licenciés français ou étrangers, sans compter leurs familles ou amis. De nombreux touristes et promeneurs en montagne viennent découvrir la région et s'arrêtent quelques instants devant ces planeurs qui volent, sifflent et font des acrobaties dans les airs face à la chaîne du Sancy. De plus chaque été de mi-juillet à mi-août un animateur assure l'accueil et la sécurité sur les pentes, ainsi que l'initiation au vol de pente.

Toute l'équipe des « Ailes Silencieuses » remercie Monsieur le Maire de sa présence lors de l'Assemblée Générale, ainsi que tous les personnels et services de la commune de Murat-Le-Quaire pour leur aide et leurs encouragements, et leur souhaite à tous ainsi qu'aux Muratois une excellente année 2019.

Daniel PERCHERON

Site : www.ailes-silencieuses.fr

Facebook : Les Ailes Silencieuses





Les échos du Scénomusée Toinette et Julien et les Virées du Sancy



En 2018, Toinette a soufflé 25 bougies, Julien 21 et les Virées du Sancy 8.

Durant toutes ces années, l'association « Art et Traditions Des Monts Dore » grâce au travail, à l'implication et au dévouement de ses différents présidents, de tous ses membres et de son personnel, n'a eu de cesse d'animer, d'innover et de pérenniser notre Scénomusée, image emblématique s'il en est de notre village.

L'année 2018 et ce début d'année 2019 ont connu des mouvements importants :

- Vente du bâtiment de la grange de Julien à la commune, une bouffée d'oxygène pour de nouvelles actions et le maintien de l'animation.
- Election d'un nouveau Président Serge Faure
- Le départ, en ce début d'année de Laurence Brugière qui durant 24 ans a accompagné Toinette et a participé activement à son fonctionnement et à sa notoriété dans son poste de communication et de commercialisation. Pour des raisons personnelles, Laurence a souhaité mettre fin à sa collaboration, nous la remercions sincèrement et lui souhaitons bonne continuation dans ses nouvelles aspirations.
- Indépendamment du départ de Laurence, l'association avait lancé un appel à candidature pour le recrutement d'un(e) directeur(ice). Nous sommes heureux d'accueillir Margerie Campagne qui vient de prendre ses fonctions et va désormais encadrer l'équipe des 3 salariés en CDI, David, Laura et Patricia.



Il nous reste à adresser maintenant tous nos vœux de bonne année à notre scénomusée, le personnel, les membres de l'association et à tous, élus et Muratois qui nous soutiendront et nous aideront à poursuivre cette belle aventure. N'hésitez pas à franchir les portes pour une visite ou revisite de Toinette, Julien et suivre les Virées. Soyez nos meilleurs ambassadeurs et si l'envie de venir renforcer les rangs de nos adhérents vous tente, sachez que vous serez les bienvenus.

N° tél : 04 73 81 12 28
@ mail : info@toinette.com

Horaires d'ouverture au public

En période de petites vacances scolaires (neige février – Pâques – Toussaints – Noël)

Matin	10h00 à 12h00	Dernière visite 11h20
Après-midi	14h00 à 18h00	Dernière visite 17h20

- Fermé le lundi au public (possibilité groupes sur réservation)

En période de grandes vacances scolaires (juillet - août)

Matin	10h00 à 12h00	Dernière visite 11h20
Après-midi	14h00 à 19h00	Dernière visite 18h20

- Fermé le lundi au public (possibilité groupes sur réservation)

Hors période de vacances

Matin	Fermé	
Après-midi	14h00 à 18h00	Dernière visite 17h20

- Fermé le lundi au public (possibilité groupes sur réservation)

Murat Fantastique : 14 Juillet 2018

Nos bénévoles ont préparé cette manifestation plusieurs mois à l'avance : décors, scénettes, costumes, chasse aux trésors, jeux....

Nos visiteurs ont œuvré dans le village en quête de différentes énigmes. Ils ont pu rencontrer chevaliers, princesses, créatures étranges....

Les exposants sont venus plus nombreux cette année et se sont installés dans la cour de la mairie.



Une nouveauté : des combats de chevaliers dans les rues du village !



L'après-midi s'est terminée par une parade avec tous les participants qui se sont retrouvés dans la cour de la mairie.

Ambiance médiévale fantastique assurée !

La soirée s'est prolongée avec un repas convivial où les convives ont pu déguster le cochon à la broche.

Fête de Village : 21 Juillet 2018



Un barbecue géant a été organisé sur le parking du foirail. 400 repas ont été servis. La soirée s'est prolongée par un bal avec l'orchestre AMAZONE suivi d'un feu d'artifice.

Comme chaque année les bénévoles de la montée historique ont continué leur journée en aidant pour la réussite de ce barbecue géant.

Montée Historique : 21 et 22 Juillet 2018



Diane Catmelle

Montée Historique : 21 et 22 Juillet 2018

Comme l'an passé Murat en Fête a organisé cette manifestation avec l'Association CASH 63 (Club Anciennes Sportives Historiques).

85 pilotes se sont inscrits pour la Montée Historique de la Banne et 70 bénévoles ont été nécessaires pour le bon déroulement de cette épreuve : équipe direction course, équipe inscriptions, équipe commissaires, équipe repas, équipe navettes, équipe parkings

Des navettes bus ont été mise en place pour emmener les visiteurs sur le parcours. Ceci fut beaucoup apprécié.

La fréquentation de cette épreuve par le public a vraiment beaucoup augmenté et a donc nécessité beaucoup plus de sécurité pour canaliser les visiteurs.

La réglementation de ce type d'épreuve rentre maintenant sous le contrôle de la Fédération Française Automobiles (FFA), il a donc fallu cette année la présence d'un Directeur de Course officiel.

Malgré un accident survenu le dimanche et heureusement sans gravité la FFA a émis un excellent rapport sur l'organisation de cette épreuve.

La FFA a émis aussi le souhait d'homologuer cette montée historique en course officielle, ce que nous ne souhaitons pas de façon à garder le côté bon enfant de cette épreuve et c'est aussi le souhait des pilotes.



Fête de Village : 15 Aout 2018

Le FOUR à PAIN a été rallumé durant la nuit, par notre équipe de boulangers à 2 h du matin, pour commencer la vente du pain à 7 h.

Le VIDE GRENIER s'est étendu de la cour de la mairie jusqu'au parking du foirail du fait de nombreux exposants.

En fin de matinée la Confrérie des Compagnons du Bousset a fait couler le rosé à notre fontaine pour le plaisir des très nombreux visiteurs.

Et oui, c'est le MIRACLE de la FONTAINE !

Une quinzaine d'écrivains s'étaient installés dans les 2 salles de la mairie pour notre SALON du LIVRE.

MURALHOWEEN a été annulé cette année du fait des conditions météo.

Grosse déception pour nous tous car cette fête nécessite une grande préparation plusieurs mois à l'avance.

Marché de Noël



Ravis ! la quinzaine d'exposants présents pour le marché de Noël de Murat-le-Quaire a résumé la journée par cet adjectif. Tous ont apprécié l'ambiance et l'accueil sympathique qui régnaient tout au long de cette journée.

Locaux et touristes ont été nombreux à finaliser leurs cadeaux de Noël ou à trouver le petit plus pour faire ou se faire plaisir. Agathe et Béatrice ont mis à disposition leurs talents de maquilleuses.

Dans le milieu de l'après-midi, les plus jeunes ont été accueillis par le père Noël qui distribuait papillotes et tickets pour un petit goûter offert à chaque enfant. Alors que vin chaud, crêpes et gâteaux attendaient les plus grands.

La cour de la mairie était remplie de nombreux visiteurs. C'est certainement l'année où la fréquentation a été la plus forte. Ce qui est une grande satisfaction pour les bénévoles mais aussi pour les exposants qui étaient ravis.

Les câlins avec les chiens de traîneaux et les photos avec le père Noël ont duré tout l'après midi.

Pratiquement tous les exposants présents ont fait savoir qu'ils seraient heureux de revenir l'an prochain.



Livret programme Murat en Fête 2019

Comme l'an passé nous renouvelons cette initiative.

Ce livret contient le programme des animations et répertorie tous nos partenaires (commerçants, prestataires, artisans...) qui nous soutiennent pour réaliser nos manifestations.

Un exemplaire de ce livret sera distribué dans les boîtes aux lettres.

Nouveaux projets 2019

Murat en Fête travaille sur de nouvelles manifestations :

- Organisation d'un loto en Avril
- Organisation d'une Fête avec la Confrérie des Compagnons du Bousset en Mai
- un méga concert avec le groupe WAZOO le 20 Juillet 2019
- Organisation d'une Fête de la pomme à l'automne

Évidemment tout cela en plus des manifestations habituelles !

Courage ! Les bénévoles ne tarissent pas de nouvelles idées et sont toujours très investis !

Swing

La nouvelle Association de Murat Le Quaire : "SANCY SWING" s'est créée à l'automne 2018. Elle propose d'apprendre à danser le Rock

Une trentaine de personnes ont déjà rejoint l'association. Les cours de rock ont lieu les vendredis soirs de **20 h à 21 h 30 à la salle des fêtes de Murat le Quaire.**

Une fois par mois un professeur de rock vient donner des cours aux membres de l'association (Tarif séance 18 euros personne seule, 30euros pour un couple). La cotisation est de 10 euros par an.



AMBIANCE GARANTIE !!!!!!!!!!!!!!! et BONNE RIGOLADE !!!!!!!!!!!

Le bureau est composé de :

Président : Christian Dauzat **Vice président** : JF Cassier **Trésorier** : André Marion **Trésorière adjointe** : Annie Pouget **Secrétaire** : Christiane Blouin **Secrétaire adjointe** : Nathalie Martineau

Pour tout renseignement contacter Christian Dauzat : **06 31 77 13 13**

à la salle des fêtes



SOIRÉE JAZZ
avec
ELJI HANAOKA

SAMEDI 9 FEVRIER 2019 à partir de 19h30
A la salle des fêtes de Murat-le-Quaire

Saint-Jacques, juste poêlées, et sa raviole de langoustines truffée au beurre d'herbes
Mignon de veau de lait, crème de mousserons
Cubes de patates douces et son confit d'oignons
Pommes grenailles
Méli mélo de légumes croquants
Assiette de fromages d'Auvergne
Mescun à l'huile de noisettes
Tulipe de mirabelles maison
Crème façon tiramisu
Café et mignardises maison



Tarif adulte : 30 € **Enfant jusqu'à 12 ans : 20 €**
Réservation : 06 31 78 71 23

Comme chaque année un repas gastronomique sera servi.

Le menu est à 30 euros et les inscriptions se font au

06 31 78 71 23 (Nicolas).

Le nombre de place est limité, ne tardez pas trop pour vous inscrire !

Cette soirée sera animée par le groupe
ELJI HANAOKA

Un énorme merci à tous les bénévoles qui s'investissent dans les associations ! C'est une très grande richesse pour notre village.

Cours Modern Jazz

Une nouvelle école de danse vient d'ouvrir ses portes pour petits et grands (à partir de 5 ans et sans limite d'âge).

Sabine CORRE propose des cours de danse à la salle des fêtes de Murat-le-Quaire :

les jeudis de 17 h 30 à 18 heures pour les
5-7 ans

de 18 h 30 à 20 heures à partir de 16 ans et
adultes

les vendredis, de 17 heures à 18 heures pour
les 8 – 10 ans

de 18 heures à 19 heures pour les 11 – 15 ans



Pas de cours pendant les vacances scolaires.

Renseignements au
06.72.43.97.23

Vœux 2019

Le samedi 19 Janvier 2019, le
Maire de Murat-le-Quaire a présenté ses
vœux aux Muratoises et Muratois.



Les habitants de la Commune
ont pu partager un moment très
convivial autour d'un apéritif
dinatoire préparé par Nicolas,
que nous remercions sincère-
ment.

Cette initiative a été très appré-
ciée par nos concitoyens et sera
très certainement renouvelée
l'an prochain.



ETAT-CIVIL

Naissance



MOINEAU PENTHEON Alice

Le 28 Juillet 2018



Décès

GUILLAUME Marie Thérèse

Le 16 Août 2018

PAPON Vve RODIER Denise

Le 15 Septembre 2018

CHAUVET Vve TEREYGEOL Jeanne

Le 26 Septembre 2018

GUILLAUME Marie-Claude

Le 24 Octobre 2018

FOURNIAL née RODDIER Marie Georgette

Le 29 Octobre 2018